

Séance du Conseil Municipal en date du 27 Octobre 2023

Nombre de conseillers

- En exercice	15
- Présents	13
- Votants	13
- Absent(s) excusé(s)	0
- Absent(s)	2
- Exclus	0
- Pouvoir	0
DATE CONVOCATION	17/10/2023

De la commune de : **ESTIVAREILLES**
Séance du : **27 Octobre 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept octobre à 20h30 le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de M BARTHELEMY Pierre, Maire.

	P	A E	A		P	A E	A		P	A E	A
BARD Solange	X			CARRIER Charlotte	X			FRERY Eglantine	X		
BARTHELEMY Pierre	X			CLAVERO Daniel	X			GHILAS Sofiane	X		
BEYSSAC Jean-Marc	X			COURTINEL Kévin			X	KURNIK Henriette	X		
BLANC Claudius	X			DUBILLOT Mattéo	X			MEREO Bruno	X		
CARRIER Alexis	X			FAYET Bélinda			X	TROUSSIEUX Elodie	X		

* Secrétaire séance : **TROUSSIEUX** Elodie Secrétaire auxiliaire : GRANJON Liliane

* Pouvoir(s) :

ORDRE DU JOUR

- APPROBATION DU PV DE LA SEANCE PRÉCÉDENTE
- SIEL 42 IMPLANTATION D'UN COFFRET CONNECTÉ DANS LE CLOCHER
- DEMANDE DE SUBVENTION ENVELOPPE TERRITORIALISÉE AU DEPARTEMENT DE LA LOIRE
- INSTALLATION D'UN ABRIS BUS LIEUDIT L'ETANG
- ADOPTION DU RAPPORT DE LA CLECT DU 21 SEPTEMBRE 2023 ET REGULARISATION DE LA LONGUEUR DE LA VOIRIE
- MODIFICATION DU TABLEAU DES VOIRIES 2024
- RENSEIGNEMENTS DIVERS
- QUESTIONS DIVERSES

Le procès-verbal du dernier conseil a été approuvé à l'unanimité

M. le Maire demande à l'assemblée de rajouter quatre délibérations à l'ordre du jour :

- Demande de subvention au SIEL via l'enveloppe du cercle vertueux
- Demande de subvention à la Région via l'enveloppe Bonus Ruralité
- Délibération afférente à l'emploi des agents contractuels
- Demande d'agrément emploi d'un service civique

DEL N°01-27/10/2023 SIEL 42 IMPLANTATION D'UN COFFRET CONNECTE DANS LE CLOCHER

M. Le Maire présente à l'assemblée la demande du SIEL d'implanter un équipement technique bas débit dans le clocher de l'église. Ce dernier est gratuit pour les petites communes et est financé par le SIEL sans participation communale.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité pour l'installation de cet équipement technique.

DEL N°02-27/10/2023 DEMANDE DE SUBVENTION ENVELOPPE TERRITORIALISEE AU DEPARTEMENT DE LA LOIRE

M. Le Maire présente à l'assemblée une demande de subvention via l'enveloppe territorialisée auprès du département de la Loire pour les travaux de rénovation du toit du local technique et de relamping du musée.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention Enveloppe Territorialisée au Département de la Loire pour financer les travaux ci-dessus cités.

DEL N°03- 27/10/2023 DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR L'INSTALLATION D'UN ABRI BUS LIEUDIT L'ETANG

M. Le Maire présente à l'assemblée une demande de subvention à la région pour l'implantation de deux abris bus situés à l'Etang et en face du bar tabac. L'abri est financé par la région mais la dalle par la commune. Il est cependant possible de demander une subvention auprès de leurs services pour participer au coût de la dalle.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention pour financer la dalle de chaque abri bus.

DEL N°04- 27/10-2023 ADOPTION DU RAPPORT DE LA CLECT DU 21 SEPTEMBRE 2023

M. le Maire présente à l'assemblée le rapport de la CLECT concernant une modification d'une portion de voirie au lieudit Le Crozet. Il y a lieu de régulariser 54 ml qui appartiennent à la commune d'Apinac et non à Estivareilles. Ceci entraîne une modification des montants des charges transférées à Loire Forez Agglomération comme suit :

	Nb de voies nouvelles transférées	Charge nette Investissement	Charge nette fonctionnement
APINAC	2 (76 m)	110,45 €	34,00 €
BOEN SUR LIGNON	12 (722 m)	9 123,33 €	835,82 €
BONSON	3 (428 m)	4 293,49 €	941,28 €
ESTIVAREILLES	1 (-54 m)	-78,27 €	-15,39 €
LURIECQ	1 (50 m)	150,47 €	2,37 €
MONTARCHER	2 (50 m)	73,15 €	10,73 €
ST JUST ST RAMBERT	20 (3 836 m)	13 192,03 €	1 698,52 €
Total	5 108 m	26 864,65 €	3 507,33 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité le rapport de la CLECT réalisé le 21 09 2023

DEL N°05- 27-10-2023 MODIFICATION DU TABLEAU DES VOIRIES

M. le Maire présente à l'assemblée le nouveau tableau de voiries qui résulte de l'adoption du dernier rapport de la CLECT. La commune possède à ce jour 28 027 ML de voirie communale.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la modification du tableau des voiries

DEL N°06- 27-10-2023 DEMANDE DE SUBVENTION LFA - LE CERCLE VERTUEUX

M. Le Maire présente à l'assemblée une demande de subvention à Loire Forez Agglomération via l'enveloppe *cercle vertueux* pour la rénovation du toit du local technique et le relamping du musée.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention auprès du cercle vertueux pour le financement de ces travaux.

DEL N°07- 27-10-2023 DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION - BONUS RURALITE MUSEE

M. Le Maire présente à l'assemblée une demande de subvention à la Région via l'enveloppe *Bonus Ruralité* pour les travaux de relamping du musée.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention auprès de la Région pour le bonus ruralité pour financer les travaux ci-dessus cités.

DEL N°08- 27-10-2023 EMPLOI D UN AGENT CONTRACTUEL

M. le Maire présente à l'assemblée la demande de disponibilité de l'agent employé à La Poste pour une durée de 10 mois. Il propose de le remplacer par un agent contractuel et de prendre la délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacement.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de remplacer l'agent de la poste par un agent contractuel.

DEL N°09- 27-10-2023 DEMANDE D'AGREMENT – EMPLOI SERVICE CIVIQUE

M. le Maire présente à l'assemblée la demande d'agrément concernant l'emploi d'une personne en service civique.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la demande d'agrément.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- 18 novembre : matinée nettoyage à partir de 9h
- Point remise aux normes du système électrique du clocher.
- Point travaux géothermie

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Le Maire,
Pierre BARTHELEMY



Conseil Municipal du 27 octobre 2023

La secrétaire de séance,
Elodie TROUSSEUX

